



Objectifs

- Identifier ses modes de communication dans les relations professionnelles (patients, collègues...)
- Développer son attitude communicante : écoute et empathie
- Défendre son point de vue avec diplomatie et souplesse

Contenu

LES CONDITIONS D'EFFICACITE DE LA COMMUNICATION

- Qu'est-ce que communiquer ? Le verbal et le non-verbal
- Les attitudes de Porter : ce qui est facilitant et bloquant dans la communication
- L'écoute active : ses outils et ses techniques (reformulation et feed-back)
- Apprendre sur soi et apprendre sur l'autre : prendre conscience de ses limites et amorcer un changement

INSTAURER ET MAINTENIR UN CLIMAT FAVORISANT

- Créer les conditions d'un dialogue constructif
- Négocier en toute bienveillance et avec empathie
- Communiquer dans le cadre professionnel
- Se positionner dans l'équipe
- Comprendre les interactions avec ses partenaires
- Gérer les conflits par une meilleure communication

A noter

Réalisation de nombreux exercices pratiques



Code PEC06

Durée

2 jours soit 14 heures

Dates 2018

Du 6 au 7 décembre 2018

895 € H.T.

T.V.A. : en sus

Dates 2019

Du 5 au 6 décembre 2019

910 € H.T.

T.V.A. : en sus

Convention de formation professionnelle établie sur demande.

Lieu

SSHA - ISA

16A, rue de l'Estrapade
75005 PARIS

Public cible

Diététiciens, infirmiers, aides-soignants, médecins, cuisiniers, pharmaciens, animateurs de prévention santé, et tous collaborateurs intéressés par le thème.

Prérequis

Pas de pré-requis scientifique ou techniques

Pédagogie

Formation en deux temps : apports de connaissances et exercices puis analyse des pratiques, réflexions et échanges d'expériences.

Document pédagogique remis à chaque participant.

Nombre de participants limité.

Dispositif

Formation en inter-entreprises aux dates ci-dessus

Formation adaptable en intra-entreprise selon vos besoins

Intervenant

Psychologue clinicienne

Contactez-nous
pour adapter
ce programme en intra

Evaluation

Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

Ce programme peut être soumis à des modifications en fonction des évolutions réglementaires, techniques et pédagogiques.